

Mes TOURNÉES DE COLLECTE

Déchets urbains incinérables :

NB : Tournées de ramassage uniquement pour le quartier des Tires selon le plan de la nouvelle Commune de Neuchâtel.

Papier :

NB : Auvernier : Samedis matin 08.05.2021 et 30.10.2021

Déchets verts (compostables) :

Colombier : ramassage tous les mardis à partir de 07h00, la première fois le 12.01.2021

Tournées supprimées : 05.01 / 19.01 / 02.02 / 16.02 / 07.12 / 21.12.

Auvernier et Bôle : ramassage tous les mercredis à partir de 07h00, la première fois le 13.01.2021. Tournées supprimées : 06.01 / 20.01 / 03.02 / 17.02 / 08.12 / 22.12.

Concernant les déchets verts, seuls les sacs recyclables et 100% compostables avec la référence EN 13432 seront admis.

Veillez marquer votre nom et adresse sur votre container afin d'éviter tout échange involontaire lors de la collecte.

Déchets ORGANIQUES

Compostables : épluchures de fruits et légumes, café et thé (avec filtres et sachets mais sans capsules), résidus de récolte, feuilles mortes, gazon, branches, fleurs fanées et plantes en pots (avec la motte mais sans le pot), mauvaises herbes.

Non compostables : restes de repas cuits ou crus, coquilles d'œufs, de moules ou d'huitres, arêtes de poisson, os. => sac taxé NEVA.

Mon TRI A LA SOURCE

Lors de vos achats...

- Profitez pour **ramener au(x) magasin(s) tous les déchets** qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- Choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...)
- Autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats

Ma CONTRIBUTION FINANCIERE

Je contribue à l'élimination de mes déchets de quatre manières :

- Par l'achat de sacs taxés
- Par ma taxe ménage
- Par mes impôts
- A l'achat de certains articles, vous payez **une taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).